



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
-----

SECRETARIAT GENERALE  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE BELOHA

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 05/MI/SG/PRMP-BEL-25

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 13/01/2025 publié dans EXPRESS en date du 16/01/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'INTERIEUR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fournitures des lampadaires solaires** " constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : TOLOJANAHARY Chretien
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : BUREAU DISTRICT DE BELOHA

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00) libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à AU BUREAU DISTRICT DE BELOHA au plus tard le 13/02/2025 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: un millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille Ariary (Ar1 584 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du TRESORIER GENERALE AMBOVOMBE



à ..... Le 22/01/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS